

# Fiche de totem : Avocette



## Floches

Extérieur : Roy

Intérieur : Mauve clair

## Classification

Sous-Embranchement : Vertébrés

Classe : Oiseaux

Ordre : Charadriiformes

Famille : Recurvirostridés

## Caractéristiques

Taille : 45 cm

Poids : 250 à 400 g

Longévité : 25 ans

Portée :

Gestation :

Protection : Inconnu



Chant : Jappement nerveux et sonore. kluit ou klîp

L'avocette élégante niche dans les zones plates et ouvertes, on la trouve typiquement dans les lacs salins peu profonds, dans les lagunes, les réservoirs et les plages ainsi que les estuaires qui possèdent une faible végétation. En Afghanistan, on peut la voir jusqu'à 3 000 mètres d'altitude. En dehors de la saison de nidification, cet oiseau fréquente également les vasières dont Avocette élégante la surface est battue par les marées. De temps en temps, on peut l'observer dans les lacs d'eau douce, le long du cours des rivières. Parfois, pendant la saison hivernale, elle semble apprécier les champs cultivés, particulièrement aux Pays-Bas.

Marche à grands pas gracieux et rapides. Pour se nourrir l'avocette élégante remue latéralement la vase de son bec afin de faire remonter de petits invertébrés à la surface. Nage à l'occasion basculant son corps vers l'avant comme certains canards pour se nourrir.

Vol direct et rapide. Bat rapidement des ailes. Au vol les pattes dépassent la queue, le cou est légèrement tendu.

L'avocette Avocette élégante se livre à une parade nuptiale complexe, ordinairement en eau peu profonde. Le mâle toilette son plumage pendant que la femelle se penche en avant, étendant le cou de telle sorte que sa tête effleure la surface de l'eau. Le mâle patauge ensuite de-ci, de-là devant elle, s'approche peu à peu, puis lui frôle la queue. Il étend enfin une aile au dessus du dos de la femelle et l'accouplement a lieu. Juste après, le couple court côte à côte sur quelques mètres. De nombreuses avocettes trouvent un partenaire avant même d'atteindre les sites de nidification en avril et mai. Le couple délimite un territoire qu'il défend Avocette élégante avec soin. Il doit être situé près d'une bonne zone nourricière pour les jeunes. Il est généralement dans les herbes épaisses ou sur un banc de sable. En raison des disponibilités limitées, l'avocette niche souvent en colonies denses. Mâle et femelle se relaient pour ménager une cuvette dans le sol. Ils y apportent ensuite une bonne quantité de végétaux morts. Après la ponte, les deux oiseaux partagent l'incubation des œufs durant 23 à 25 jours. Peu après l'éclosion, les trois ou quatre jeunes duveteux sont actifs et capables de se nourrir seuls. Chacun des adultes les guide Avocette élégante vers l'eau de la zone de nourrissage en les stimulant par des cris et diverses postures. Les jeunes ont toutes leurs plumes entre 35 et 42 jours mais certains dépendent des adultes un peu plus longtemps.

L'avocette est surtout active à l'aube et au crépuscule mais elle peut également se nourrir au clair de lune. C'est un grand limicole aux longues pattes, adapté au milieu aquatique. Elle fréquente les marais côtiers mais peut aussi se nourrir au bord des étangs, des prés inondés et des estuaires, souvent moins salins. Elle consomme surtout des insectes aquatiques, des vers et des petits crustacés vivant en eau saumâtre. L'avocette recherche sa nourriture dans l'eau, à l'aide de son bec incurvé et très sensible. Sa méthode est originale : elle entrouvre le bec et écume l'eau en surface. Pour cela, elle manœuvre le bec dans un va-et-vient latéral tout en filtrant les aliments. L'avocette peut aussi basculer comme un canard pour chercher sa nourriture en eau plus profonde. Jusqu'à ce que son bec soit nettement retroussé, le jeune se contente de picorer.

